

## ■ D'hier à aujourd'hui

La baie du Mont-Saint-Michel est fréquentée par les sociétés humaines depuis fort longtemps. Comme en témoignent les découvertes d'os fossilisés ou encore d'objets lithiques (raclours et pointes moustériennes) du Paléolithique moyen au Mont-Dol (Monnier *et al.*, 1995), il y a 70 000 ans, l'homme chassait déjà le mammouth et le renne dans les vastes steppes qui s'étendaient en contrebas des falaises de Dol à Roz-sur-Couesnon. Entre autres témoignages de cette occupation ancienne, mentionnons également les vestiges de la pêcherie de Saint-Jean-le-Thomas remontant à 3500 ans (Age du Bronze), les vestiges d'anciennes salines datant de l'époque gallo-romaine (L'Homer, 1995), les découvertes de sites domestiques du début de notre ère dans les marais de Dol (Bizien-Jaglin, 1995) et les sites défensifs de l'âge du Fer sur les falaises de Carolles.

Par leurs activités (agriculture, pêche, cultures marines, etc.), leur présence et leurs interactions avec l'environnement, ces sociétés ont participé au façonnement des milieux naturels de la baie. Ainsi, les marais périphériques, les polders, ou bien l'estran même témoignent de la relation homme-environnement qui s'est établie au cours du temps. Le rôle de la baie comme interface entre la mer et la terre, renforcé par un estran particulièrement vaste, a été prépondérant dans la volonté des sociétés humaines à modeler ce territoire pour leurs propres besoins.

### Chronologie de la poldérisation de la baie :

(Source : Etude d'impact du projet de « Rétablissement du caractère maritime du Mont Saint-Michel »).

**Dès le XI<sup>ème</sup> siècle**, afin de protéger le marais de Dol des incursions marines, des travaux sont entrepris pour édifier la digue de la Duchesse Anne qui prend appui sur un alignement de cordons coquilliers fossiles long de 20 km depuis Château-Richeux. Le Guyoult est également canalisé, un réseau de drainage et des exutoires aménagés permettent alors de dénoyer les terrains situés au-dessus du niveau des plus hautes mers.

**A partir de 1769**, des concessions sont accordées (sur 2500 ha) sur les herbus le long des rivages de Moidrey, Beauvoir, Ardevon et Huisnes. En 1810, près de 950 hectares de terrains étaient enclos et cultivés, mais trente ans plus tard, les 2/3 de ces terrains étaient détruits. Au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, une divagation de la Sée et de la Sélune vers l'ouest emporte les enclos d'Huisnes et d'Ardevon.

**En 1856**, la Compagnie des Polders de l'Ouest, obtint la concession des terrains compris entre la terre ferme et une ligne de près de 20 kilomètres de longueur joignant la Chapelle Sainte-Anne, le Mont Saint-Michel et la Roche-Torin. Les premiers travaux débutent alors pour protéger la concession contre les divagations du Couesnon, puis de la Sée - Sélune, ainsi que les ruisseaux de la Guintre, d'Huisnes et de Beauvoir qui se jetaient sur le littoral entre le Mont Saint-Michel et la Roche-Torin.



Figure 50 : Configuration de la petite baie avant 1856  
(Source : Lefèvre *et al.*, 2002)



Figure 51 : Configuration de la petite baie après 1856  
(Source : Lefèvre *et al.*, 2002)

**Entre 1856 et 1858**, le Couesnon est canalisé sur une longueur de 5 600 m entre l'anse de Moidrey et le Mont Saint-Michel. Le canal aménagé est bordé par des digues en tangles insubmersibles jusqu'au barrage de la Caserne. A son débouché sur le littoral, en aval de La Caserne et jusqu'au Mont, l'endigage est assuré par deux cordons d'enrochements submersibles.

A l'ouest du Mont Saint-Michel, les premiers polders furent enclos dès le début des travaux de canalisation des rivières en 1858 et achevés en 1934. Ces polders étaient aménagés par enclôture de l'herbus au moyen d'une digue en tangle, dépassant de 1,50 m environ le niveau des plus hautes mers.

Pour éviter la divagation des rivières Sée et Sélune vers le sud, une digue submersible devant relier la pointe de Roche-Torin au Mont Saint-Michel fut entreprise entre **1859 et 1860**. A la suite de difficultés résultant de l'instabilité des fonds, cette digue ne pût être réalisée que sur une longueur de 4 900 m mais suffisante pour s'opposer à la divagation des rivières vers le sud. Les divagations étant reportées vers le nord, leurs lits ont eu alors tendance à se fixer entre Genêts et Tombelaine à partir de 1930, alors qu'ils passaient au sud de Tombelaine avant la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette digue de la Roche Torin sera partiellement arasée en 1983-1984.

Ces derniers travaux ont permis la poldérisation de nouveaux espaces gagnés sur les herbus à partir de 1906 et ce jusqu'en 1947, date du dernier polder créé en baie du Mont Saint-Michel.



Polder de Montitier à Huisne/Mer terminé en 1947 © M. Rapilliard